

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit et le huit février à 19 H 15 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LABORIER Bernard Maire.

Excusés : PREVEL Martine ayant donné son pouvoir à LABORIER Bernard – ZANELLA Jean Marie

Absent : RABUT René

Secrétaire de séance : CHEVAU Elisabeth

- **RENOVATION DE L'ECOLE ET REHABILITATION DE L'ANNEXE EN SALLE DE REPOS**

M. Le Maire informe le Conseil de l'avancement de ce dossier.

A ce jour :

- le permis de construire a été déposé.
 - les demandes de subventions ont été déposées auprès de la Préfecture (DETR) et du Pays du Chalonnais (programme leader et Contrat territorial)
 - l'architecte a fait une estimation sommaire des travaux :
- * bâtiment école : 105 485.00 € HT
 - * bâtiment annexe : 73 093.00 € HT

Une réunion avec la commission bâtiment aura lieu le lundi 12 février avec l'architecte afin de définir les travaux exacts à réaliser.

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE**

Mme CHEVAU Elisabeth, déléguée, fait le compte rendu de la réunion de la Communauté de Communes « Entre Saône et Grosne » du 23 janvier dernier.

- **QUESTION DIVERSE**

M. le Maire informe le Conseil que M. SAUVAGE Patrick, adjoint technique, est en arrêt maladie normalement jusqu'au 16/02/2018 et qu'il serait judicieux de faire faire les travaux urgents par une entreprise. Le Conseil donne son accord.

Le Conseil fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 15 mars 2018 à 19 H 15.